

Admission

L'accueil en hôpital de jour de soins de suite addictologique se fait après un premier accompagnement ambulatoire ou après une hospitalisation.

Pour tout séjour en hôpital de jour de soins de suite addictologiques, une demande médicale écrite est donc nécessaire.

La date d'admission est liée aux possibilités d'accueil dans la structure.

Âge requis d'admission : 18 ans.

Lors de son admission, le patient doit présenter :

- sa carte vitale (ou de CMU) et carte de mutuelle
- sa pièce d'identité
- l'ordonnance de son traitement habituel
- ses examens médicaux récents.

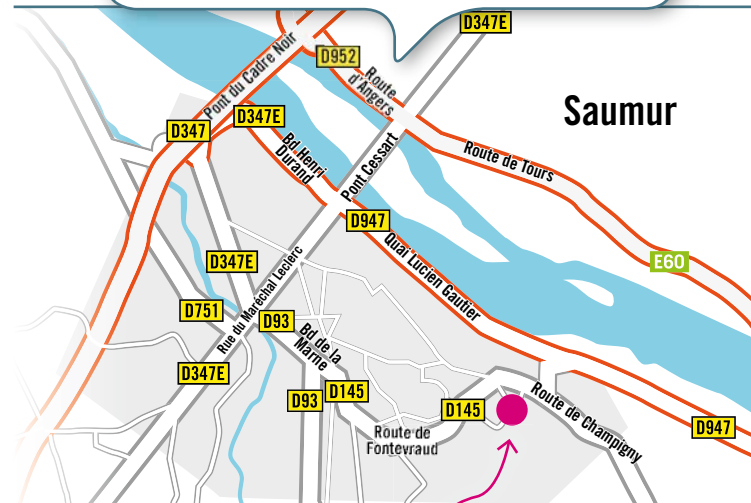
Pour les Euménides, le médecin traitant du patient peut télécharger un dossier d'admission disponible sur le site :

www.ugecam-brpl.fr



Ouvert le mardi et le jeudi

De 9h00 à 16h30



Les
Euménides
Saumur

Centre Hospitalier de Saumur
Route de Fontevraud
49400 SAUMUR

Bus : ligne 33, arrêt hôpital

☎ : 02 41 51 38 48

📠 : 02 41 51 78 66

e-mail :

eumenides.saumur@ugecam-brpl.cnamts.fr

www.ugecam-brpl.fr

GRUPE BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE
UGE CAM
Soigner, rééduquer, réinsérer : la santé sans préjugés

CSSR LE CHILLON
HÔPITAL DE JOUR EN ADDICTOLOGIE

Soins de suite
spécialisés dans
les affections liées
aux conduites
addictives

Les
Euménides
Saumur



RÉADAPTATION | SOINS | ACCOMPAGNEMENT

Prise en charge

L'hôpital de jour en soins de suite addictologiques propose en partenariat avec le Centre Hospitalier de Saumur, une étape d'accompagnement pour des femmes et des hommes ayant des conduites addictives problématiques en lien avec les substances psychoactives.

La prise en charge proposée s'appuie sur les ressources du patient, dont l'entourage, afin de permettre un vivre mieux.

Les missions de l'hôpital de jour

- Proposer une structure de soins addictologiques alternative à l'hospitalisation complète.
- Proposer un lieu de soins et d'accompagnement pluridisciplinaire au patient et à son entourage face à la problématique de la dépendance.

Élaborer un projet thérapeutique individualisé dans un engagement réciproque par rapport à la problématique d'addiction.

Assurer et favoriser une continuité des soins avec les partenaires (médecins traitants, centres hospitaliers, CSAPA, SSRA...).

Le projet d'accompagnement fait l'objet d'un contrat formalisé avec le patient et l'équipe pluridisciplinaire.

Il s'articule autour des axes :

■ **Cognitif**, sous forme d'ateliers :

- Réhabilitation de la mémoire (mnésique et sociale)
- Informatique
- Écriture
- Presse
- Nutrition

■ **Corporel** : Relaxation, activités physiques adaptées, réentraînement à l'effort.

La prise en charge du patient est individuelle mais elle s'articule aussi autour de groupes en ateliers de soins.

Tous les mois, le patient effectue un bilan avec l'équipe pluridisciplinaire afin de réévaluer les objectifs et les soins proposés.

Dans le cadre de son parcours de soins, le patient s'engage à respecter les règles de fonctionnement de l'hôpital de jour.

Depuis 2012, le Centre de Soins de Suite et de Réadaptation Le Chillon développe son activité de soins de suite spécialisés dans les conduites addictives sur quatre sites : les Euménides « Le Louroux Béconnais », « Angers », « Saumur » et « Cholet ».

Équipe

L'équipe pluridisciplinaire :

- Médecin addictologue
- Infirmier et infirmières
- Enseignant d'activités physiques adaptées
- Cadre de santé

“ L'ensemble de l'équipe soignante est formée à la prise en charge des conduites addictives. ”

